

ÉLECTIONS AU COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT



— Le 6 décembre 2018 —
je vote FSU

pour défendre les statuts et le service public
d'enseignement supérieur et de recherche

Le comité technique d'établissement (CT) : A quoi ça sert ?

Le comité technique d'établissement (CT) est une instance constituée de représentants de tout le personnel (enseignants, chercheurs et BIATSS). Il est composé de vingt membres, dix titulaires et dix suppléants, présentés par des organisations syndicales.

Toutes les règles concernant toutes les catégories de personnel, les services et l'organisation du travail sont soumises au CT : gestion des carrières, recrutements, charges de services, conditions de travail, hygiène et sécurité, respect de la parité et du handicap, action sociale, etc.

Des documents-clés pour l'établissement (bilan social, hygiène et sécurité, etc.) y sont présentés et débattus chaque année. L'avis du CT est obligatoirement communiqué au conseil d'administration avant toute décision sur ces sujets.

L'enjeu du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de travail (CHSCT)

Sur la base des suffrages recueillis aux élections du CT, les organisations syndicales désignent leurs représentants au sein du CHSCT.

Celui-ci analyse les risques professionnels (y compris les risques psycho-sociaux), contribue à la promotion de la prévention des risques professionnels, propose des actions de prévention du harcèlement moral et sexuel, effectue des visites de services et enquêter à la suite d'accidents du travail, rédige des rapports pouvant contenir des préconisations. Le CHSCT est consulté sur les projets d'aménagement importants. Il peut rappeler la responsabilité du chef d'établissement en matière de sécurité et de prévention des risques, protection des personnes et des biens.

Voter FSU pour défendre le service public

Les élections professionnelles se déroulent dans un contexte d'attaques contre la fonction publique, de gels de postes et de suppressions d'emplois.

La suppression de 1 800 postes BIATSS et enseignants est froidement annoncée par le ministre de l'Éducation nationale. Le recours aux agents non-titulaires et les externalisations de services ne fait qu'augmenter avec les RCE.

Plus que jamais, il faut se battre pour une plus grande titularisation des collègues contractuels et **imposer des salaires, carrières et conditions de travail corrects pour toutes et tous.**

La déréglementation de la gestion et des charges de service des personnels fonctionnaires s'intensifie et le respect du droit et le combat contre les « réglementations » locales sont devenus un véritable enjeu. Souffrance au travail, autoritarisme des responsables locaux, harcèlement, non-renouvellements abusifs de contrats se multiplient.



Et vous croyez qu'on va avaler ces sornettes ?

Découvrez ce que fait la FSU pour défendre l'emploi des fonctionnaires

En voir + sur www.fsu.fr



Des élus FSU au fait de la diversité des composantes, des corps, des disciplines

Au cours du mandat qui s'achève, les représentants FSU ont été les porte-parole de l'ensemble des collègues, BIATSS, ITA, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et contractuels.

Ils ont combattu l'individualisation de la gestion des personnels, basée sur des primes au mérite, des avancements à la tête du client, et une mise en concurrence exacerbée.

Améliorer les conditions de travail : services, congés, carrières, rémunérations

- Égalité femmes-hommes (emploi, carrières, statuts).
- Santé et sécurité au travail, prise en compte du handicap dans le travail.
- Mise en place de politiques de lutte contre la souffrance au travail.
- Consultation du CHSCT sur tout projet impactant les conditions de travail.
- Règles de gestion des carrières définies en concertation.
- Respect de l'indépendance pédagogique et scientifique des personnels d'enseignement et de recherche.
- Répartition équitable des primes existantes entre tous les agents (la FSU revendique l'intégration des primes aux salaires).
- Alignement des régimes indemnitaires des BIATSS sur le régime le plus favorable existant.
- Mise en œuvre effective d'un droit à la formation pour tous les agents.
- Mise en place de règles de mobilité interne pour les enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs.

Lutter contre la précarité

- Mesures de résorption de la précarité et stabilisation des collègues actuellement sur emplois précaires, en exigeant des conditions de carrière et de travail au plus proche de celles des personnels titulaires.
- Maintien des emplois et plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires pour répondre aux besoins et à l'amélioration des conditions de travail.
- Congés égaux pour tous quel que soit le type de contrat et le service d'affectation.
- Vers le paiement mensuel des vacances d'enseignement.
- Modification du règlement de gestion des enseignants et chercheurs contractuels pour encadrer les pratiques de l'université-employeur et améliorer les droits des agents en CDD ou CDI.

Elections professionnelles 2018

Je choisis mes élu-es
JE VOTE FSU

Des élus FSU combatifs au service de toutes et tous

Au cours du mandat qui s'achève, les représentants FSU ont été les porte-parole de l'ensemble des collègues, BIATSS, ITA, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et contractuels. Ils ont combattu l'individualisation de la gestion des personnels, basée sur des primes au mérite, des avancements à la tête du client, et une mise en concurrence exacerbée.

Attachés à la préservation des statuts nationaux, les élus FSU au CT de l'université de Lorraine s'opposeront à la prolifération de dispositions tendant au clientélisme, au favoritisme et à l'autoritarisme.

Ils seront à l'écoute des collègues et accompagneront et conseilleront celles et ceux qui les solliciteront. Comme ils l'ont fait durant le mandat qui s'achève, ils s'attacheront à ce que les délibérations du CT et les suites données par l'administration soient largement diffusées à tous les personnels.

La défense du service public dans l'enseignement supérieur et la recherche est un combat majeur nécessitant la mobilisation de tous les collègues. Au sein du CT, les élus FSU relayeront ce combat et feront tout pour le renforcer.

Pourquoi voter FSU ?

La FSU est une fédération regroupant les principaux syndicats d'enseignants ou d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, de personnels administratifs, techniques, de bibliothèque, d'enseignants d'EPS, d'infirmières scolaires et d'assistantes sociales dans l'enseignement supérieur.

La liste présentée par la FSU pour les élections au CT de l'université de Lorraine est représentative des diverses catégories de personnels, des métiers, des corps et des statuts.

Le CT est l'affaire de tous : BIATSS, ITA, enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, titulaires et contractuels.

Le 6 décembre 2018

Participez à défense du service public d'enseignement supérieur et de recherche en votant FSU

